L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Quarante-sixième année. — N° 158. (EDITION DU MATIN) VENDREDI 7 JUIN 1901.

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS.— Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un an, 18 fr. Les autres Départements et l'Etranger le port en sus. Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5

Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Wattebled, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46 rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Henri Lancon, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

Immense incendie à Anvers. -- Cinquante millions de dégâts

CHRONIQUE

Une nouvelle langue universelle

L'ESPERANTO

Les peuples se rapprochent sous l'empire de leurs intérêts communs ; le contact serait autrement intime s'ils parlaient tous la même langue. Mais chacun conservera toujours son idiome national ; il est clair qu'il y a là, pour les rapports continuels de pays à pays, une difficulté que l'on cherche depuis longtemps à tourner par la création d'une langue auxiliaire internationale. Le latin serait tout indiqué, mais il exige du temps pour être convenablement appris ; puis, il est un peu trop en dehors du mouvement scientifique, industriel et commercial. On a cherché un idiome artificiel plus simple ; les érudits ne comptent pas moins, en ce moment, de 150 langues internationales projetées depuis le siècle précédent. L'idée d'une langue universelle fait un peu sourire, de prime abord. Il faut être deux pour parler. Et, par conséquent, la langue artificielle aura, avant d'être utilisée sérieusement, à faire le tour du monde. Ce n'est pas impossible, si chaque gouvernement s'en mêle et si l'idiome choisi n'exige que très peu d'études. Mais il faut trouver une langue particulièrement simple et facile à apprendre.

Un instant, on crut avoir résolu le problème. En 1879, M. l'abbé Schleyer, très savant linguiste allemand, proposa le volapük, qui devint à la mode et fut appris un peu partout avec un entrain extraordinaire. Cependant, le volapük ne répondit pas aux espérances des premiers jours. Il avait contre lui des défauts divers, qui le firent abandonner, sauf peut-être en Autriche-Hongrie, pays qui souffre particulièrement de la confusion des langues.

Aujourd'hui, on signale, pour le remplacer, l'esperanto, langue auxiliaire toute différente, due à un médecin russe, M. le docteur Zamenhof, de Varsovie, qui en a publié les principes dès 1887, sous le pseudonyme de doktoro Esperanto, d'où le nom de la nouvelle langue. La valeur linguistique de l'esperanto a été sanctionnée par les suffrages d'hommes comme Max Muller, Ernest Naville, etc. Tolstoï a écrit : « L'esperanto est si facile à apprendre qu'ayant reçu, il y a six ans, une grammaire, un dictionnaire et des articles sur cet idiome, j'ai pu arriver, au bout de deux petites heures, sinon à écrire, du moins à lire couramment la langue. » M. le général Sebert a insisté, ces jours derniers, sur l'utilité d'une langue internationale et, enfin, M. Ch. Méray, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Dijon, s'est montré partisan résolu de l'esperanto.

M. Méray dit que la valeur pratique de l'esperanto lui a déjà attiré plus de 40.000 adeptes, disséminés sur tous les points du globe, principalement en Russie, en Suède et dans les pays de langue française. Les progrès sont tels que, jusqu'à ce moment, il a fallu livrer des éditions du Manuel en dix-huit langues. A Paris, plusieurs membres de l'Académie des sciences parlent l'esperanto, et, dans l'Annuaire de la Société pour la propagation de cette langue, on lit les noms de quantités de personnes de toutes conditions, éparses dans toutes les contrées de l'Europe ; en Asie, jusqu'à Vladivostok ; en Afrique (Algérie, Tunisie, Soudan) ; en Amérique, de l'Alaska au Brésil ; en Océanie (Nouvelle-Calédonie).

M. Ch. Méray raconte, dans une note à l'Académie des sciences, qu'il y a moins de six semaines, il ne connaissait pas l'esperanto, même de nom. Il fut frappé par sa construction logique et ingénieuse extraordinairement simple, par son incroyable facilité, par son aptitude à reprendre, avec une incomparable supériorité, le rôle si utile que le latin a pu jouer longtemps entre les savants de nationalités différentes. Les difficultés grammaticales, si ardues dans toutes les langues naturelles, sont nulles dans l'esperanto, car son code linguistique ne comprend que seize règles et dix-sept terminaisons grammaticales, toutes si nettes et si simples qu'il suffit de dix minutes pour les lire, et d'une première application pour les graver irrévocablement dans la mémoire. Les difficultés orthographiques sont nulles, parce que tout son émis se note, toute lettre écrite se prononce, etc.

« En me jouant, ajoute M. Méray, j'ai pu lire les textes un peu au bout de huit jours, et très facilement au bout de quinze jours et écrire une première page courte après trois semaines. » Bref, M. Méray a la conviction qu'il suffirait, aux savants de tous les pays, d'un mois d'efforts très légers pour se rendre maîtres de la nouvelle langue.

M. Méray a éprouvé la valeur pratique de l'esperanto par 132 correspondances, roulant sur des sujets divers, reçues d'un peu partout : en langue russe, polonaise, bulgare, tchèque, roumaine, italienne, espagnole, portugaise, danoise, suédoise, anglaise, etc.

Il est incontestable qu'une langue auxiliaire universelle rendrait à tout le monde des services considérables. La question est d'en trouver une vraiment bonne, qui puisse s'apprendre très rapidement. Si l'esperanto, comme l'affirment MM. Sebert et Méray, présente ces avantages, nous serions bien naïfs de ne pas la mettre à l'étude. Du reste, on saura bientôt à quoi s'en tenir sur la valeur de ce nouvel idiome. L'Académie des sciences de Paris doit porter la question précisément devant l'Association internationale des Académies, qui donnera son avis. C'est absolument dans son rôle ; et, si elle encourage la vulgarisation de l'esperanto, nous prierons les savants et les maîtres d'hôtel, les portiers et les gens de service, d'apprendre au plus vite la nouvelle langue d'origine russe. Ce sera très commode pour les voyageurs. Et, bien entendu, on s'engagera réciproquement à parler et à écrire l'esperanto. Nous verrons, dans quelque temps, les progrès accomplis. Mais, franchement, une langue dont on peut se rendre maître en un mois, ce serait le rêve ! Et M. le docteur Zamenhof serait vraiment un des grands bienfaiteurs de l'humanité.

Je ne puis, malheureusement, que raconter. Je n'ai pas la moindre notion de l'esperanto !

HENRI DE PARVILLE.

Informations

QUARANTE MISSIONNAIRES MASSACRES EN CHINE

Marseille, 5 juin. — Le *Peninsular*, de la Compagnie péninsulaire orientale, courrier de Bombay, est arrivé, hier matin, à dix heures. Ce courrier rapporte que le mois dernier, Yu-Hsein, gouverneur de la province de Shansi, a fait massacrer quarante missionnaires qui avaient cherché un refuge dans son yamen, à Tanuynfu. C'est justement après de se mandarin que l'empereur et l'impératrice et leur cour sont venus s'installer.

LA SANTE DU PAPE

Rome, 5 juin. — Le bruit qu'on a fait courir que le Pape aurait eu hier un évanouissement, est dénué de tout fondement. Léon XIII a reçu hier les cardinaux Rampolla, Marchi et Gretoni. Le docteur Laponi affirme que le Pape est en excellente santé.

DIFFAMATION CONTRE UN PRETRE

Paris, 5 juin. — La 5e chambre du tribunal civil, après plaidoirie de Me Joseph Ménard, a condamné le gérant du journal le *Matin*, à 1000 fr. de dommages-intérêts et trois insertions, dont une dans le *Matin*, pour diffamation envers M. l'abbé Francis, vicaire d'une importante paroisse de Paris.

Le *Matin* avait, en faits-divers, raconté une aventure portant atteinte à l'honneur de cet ecclésiastique.

Plusieurs journaux de Paris qui ont fait un récit identique sont également poursuivis et seront également condamnés.

M. MAGNAUD CONTRE LA *REPUBLIQUE*

M. Magnaud poursuivait aujourd'hui la *République* en refus d'insertion.

Le jugement avait été pris à partie à raison d'un jugement de M. Magnaud dans lequel celui-ci exprimait le regret de ne pouvoir prononcer le divorce par consentement mutuel.

Le gérant a été condamné à 16 francs d'amende et à 1 franc de dommages ; à l'insertion de sa lettre dans la *République* et divers journaux.

L'ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE MAGENTA

Rome 5 juin. — Hier a eu lieu à Magenta la cérémonie commémorative annuelle de la bataille en présence des autorités civiles et militaires de la colonie française de Milan et d'un énorme concours de population milanaise et locale.

LE COLLECTIVISME EN SORBONNE

Paris, 5 juin. — Un candidat au doctorat ès-lettres, M. Landry, vient de soutenir une thèse qui a pour titre : « L'utilité sociale de la propriété individuelle.» La thèse est un réquisitoire contre cette forme de propriété et une théorie du système collectiviste.

TRAINS RAPIDES A TOUTES CLASSES

Paris, 5 juin. — L'administration des travaux publics demandait depuis longtemps aux compagnies de créer pour les grands trajets des rapides comportant des 3es classes. Satisfaction a été accordée par la Compagnie P.-L.-M.

La rapide de Marseille, en effet, depuis le service d'été comprend des 3es classes. La mesure nouvelle, qui produit une amélioration considérable, ne manquera pas d'être vivement appréciée par les intéressés.

A LA COROGNE

La Corogne, 5 juin. — La tranquillité règne à la Corogne, mais le mécontentement persiste parce qu'on continue à faire des arrestations, arrêter des individus et qu'une fabrique de tissus refuse d'employer 300 ouvrières. On craint une grève générale.

La question de l'octroi n'est pas résolue et la gendarmerie occupe les bureaux de cette régie.

Les ouvriers du chemin de fer se sont mis en grève à Vigo. On a dû employer des soldats pour décharger les wagons.

M. CRISPI CONSPUE

Rome, 5 juin. — Un incident s'est produit au cours de l'inauguration d'un monument à la mémoire de Bertonnino, compagnon de Garibaldi, qui a eu lieu, à Gênes.

M. Carbone, ex-colonel garibaldien, ayant mentionné parmi ceux qui avaient pris part à l'expédition Garibaldi, le nom de M. Crispi, la foule l'interrompit par des cris de désopprabation. M. Carbone a dû expliquer qu'il rappelait les actes Crispi d'autrefois, mais qu'en ce qui concerne le Crispi d'aujourd'hui il se défandait d'avoir voulu en parler.

LA DISSOLUTION DES CORTES PORTUGAISES

Lisbonne, 5 juin. — Les Cortès sont dissoutes par décret publié aujourd'hui. Les élections auront lieu en octobre et les nouvelles Cortès se réuniront le 2 janvier.

CHOSES ET AUTRES

Séance de prestidigitation.

Une des dames présentes est invitée à se faire escamoter. Un gendre décide sa belle-mère à se prêter à l'expérience.

Au moment où l'opérateur fait constater à « l'honorable société » que la dame a bel et bien disparu, le gendre s'écrie vivement :

— Si vous le voulez bien, nous nous en tiendrons là !

—×—

Extrait du carnet d'un jeune militaire :

« Au régiment, il faut marquer le pas, il faut marquer son linge. Il n'y a qu'une chose qu'on ne peut pas marquer : c'est sa mauvaise humeur. »

ACTUALITÉ

— Tu la vois, la Déclaration des Droits de l'Homme... nous devons être tous égaux... fais couper un peu tes jambes...

— Çà ne t'en donnerait pas de plus longues !

LA REINE RANAVALO

Paris, 5 juin. — La reine Ranavalo devait aller visiter ce matin la tour Eiffel et le Trocadéro, mais au dernier moment le programme a été complètement modifié et la reine s'est simplement rendue à pied chez un grand couturier du boulevard des Capucines.

Pour aller de la rue Pauquet aux boulevards, le landau dans lequel avaient pris place Ranavalo, sa tante et l'interprète, a suivi l'avenue d'Iéna, l'avenue des Champs-Elysées, la place de la Concorde et la rue Royale.

Sur le passage de la reine, les promeneurs se découvraient respectueusement.

Cet après-midi, Ranavalo a visité le musée Grévin ; le soir, elle a assisté à la représentation du Châtelet.

FORMIDABLE INCENDIE

A ANVERS

L'entrepôt royal en flammes

CINQUANTE MILLIONS DE DÉGATS

(De notre correspondant particulier)

Anvers, 5 juin 1901.

Un immense incendie vient de détruire une grande partie des docks d'Anvers.

Vers deux heures et demie de l'après-midi, une fumée compacte était visible du côté des bassins, et tout à coup courut cette rumeur sinistre : l'entrepôt royal est en feu ! La nouvelle n'était que trop exacte.

Au feu !

L'incendie s'était déclaré dans l'entrepôt royal, situé près des bassins, un des plus vastes bâtiments de la ville : il peut contenir de 30 à 40 millions de marchandises !

Le feu, bientôt, gagnait du terrain, et se communiquait au magasin central de l'entrepôt, bourré de sucres, d'alcools et de sacs de toute espèce ; le feu devint à ce moment une véritable fournaise qui s'épandit en torrents, et au bout de 10 minutes atteignit un second magasin. A ce moment-là, le foyer couvrait déjà une superficie de 200 mètres carrés, et cette mer de feu s'étendait toujours.

Les secours

Les pompiers accourent au premier appel, et mettent vingt pompes en activité, mais la chaleur qui se dégage de cette énorme fournaise, est si intense qu'il est impossible de s'approcher à une distance de cent mètres.

Toutes les autorités sont sur les lieux.

Des détachements de troupes sont arrivés au pas de charge pour prêter main-forte. Les mineurs du génie sont occupés à détruire les maisonnettes en bois de la chaussée des Génisses, afin d'entraver la marche du fléau.

Cependant, tout d'abord, l'eau manque presque totalement et ce n'est qu'au bout d'un quart d'heure qu'on parvient à en obtenir.

Un effroyable brasier

A trois heures et demie, la chaleur augmentant toujours, les pompiers se trouvaient à près d'un demi-kilomètre de l'effroyable brasier.

A quatre heures, le foyer est d'une intensité dont aucune description ne pourrait rendre l'horrible beauté. Plusieurs magasins étaient construits en fer. Ce fer est rougi à blanc et contre ces murailles incandescentes l'eau des lances se volatilise et se change en vapeur.

A quatre heures un quart, une partie du bâtiment s'écroule tout à coup. Les pompiers de Malines, de Bruxelles et de Gand ont été mandés d'urgence, ceux d'Anvers étant impuissants à enrayer le fléau.

On a craint pendant tout un temps que tout le pâté de constructions qui entoure l'entrepôt ne soit attaqué. On a fait évacuer toutes les maisons.

Le feu circonscrit

A huit heures, les pompiers de Bruxelles qui étaient arrivés sur les lieux à six heures et demie, se sont retirés, le feu étant circonscrit.

A dix heures, les troupes ont regagné leurs casernes et les habitants des rues avoisinantes ont reçu la permission de rentrer chez eux.

Tout danger de voir le feu se développer a disparu, mais il faudra plusieurs jours encore pour qu'il soit éteint.

Les dégâts

Sur une vingtaine de magasins qui composaient l'entrepôt, il en reste quatre debout.

On n'a rien pu sauver des magasins incendiés, malgré les efforts déployés. On évalue les dégâts à cinquante millions.

Voici ce que contenaient les magasins détruits : 700 dames jannes, 600 barriques de vin de Bordeaux, 14.000 hectolitres de maïs, 100.000 hectolitres de froment de Californie, 10.000 hectolitres d'avoine noire, 100.000 kilos d'avoine d'Odessa, cinq wagons de salpêtre, etc.

Une grande partie des marchandises n'étaient pas assurées.

C'est l'incendie le plus grave dont on ait souvenir en Belgique. La ville était comme éclairée à giorno et il tombait une pluie d'étincelles à plus de deux lieues à la ronde.

Les causes du sinistre

On ne se rend pas compte jusqu'ici des causes de l'incendie.

C'est la quatrième fois que cet entrepôt brûle. La dernière fois ce fut en 1830. Il dura quatre mois et les dégâts furent évalués à cinquante millions de francs.

Les blessés

Parmi les hommes qui ont contribué à circonscrire l'incendie, on compte huit blessés légèrement : six pontonniers et deux pompiers.

L'ARRESTATION DE M. DE LUR-SALUCES

A la Santé

Paris, 5 juin. — L'arrestation de M. de Lur-Saluces a étonné tout le monde, ce matin, à Paris. On était convaincu que M. de Lur-Saluces n'ayant pas été arrêté aux premiers jours de son retour, serait simplement prié de se constituer prisonnier le jour de l'interrogatoire.

M. de Lur-Saluces occupe à la prison de la Santé, dans le quartier réservé aux détenus politiques, la troisième cellule, qui a déjà servi à M. André Buffet. Cette chambre, située au rez-de-chaussée, est le double d'une cellule ordinaire et attenante à un petit jardin où le prisonnier peut se promener.

Le régime est très doux, puisque c'est le valet de chambre de M. de Lur-Saluces qui fait son service, lui apporte ses repas, ses vivres, ce dont il a besoin, etc.

L'interrogatoire d'identité

Me Boyer de Bouillane, avocat du comte de Lur-Saluces, est venu ce matin au Luxembourg et s'est présenté au cabinet du procureur général.

En l'absence de M. Octave Bernard, Me Boyer de Bouillane s'est rendu au domicile particulier du procureur, avec l'intention de réclamer de lui que l'interrogatoire d'identité ait lieu aujourd'hui même, ainsi que le veut la législation du droit commun.

L'avocat n'a pu rencontrer M. Bernard. Celui-ci s'était déjà entendu avec le président du Sénat au sujet de l'interrogatoire à faire subir à l'accusé.

M. Fallières y a procédé aujourd'hui à cinq heures. M. de Lur-Saluces a été amené, à cet effet, de la prison de la Santé, au Luxembourg.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

AU PALAIS BOURBON

L'IMPOT SUR LE REVENU. — La Commission du budget a entendu cet après-midi M. Caillaux, ministre des finances, au sujet du vote qu'elle a émis, hier, incorporant dans les contributions directes de 1902 le principe de l'impôt sur le revenu.

M. Caillaux a rappelé tout d'abord à la Commission du budget que le Gouvernement avait pris lui-même l'initiative de présenter un projet d'impôt sur le revenu.

Il n'est donc pas hostile à cette réforme fiscale. Mais il ne croit pas qu'on puisse incorporer dans le budget la déclaration de principe votée hier par la Commission, le budget ne comportant pas, suivant lui, de motion de cette nature.

En ce qui concerne la réforme elle-même, le ministre estime qu'il y a impossibilité matérielle à aboutir à la fin de la session.

Après le départ du ministre, sur la proposition de M. Sembat, la Commission, par 16 voix contre 15, maintenant sa première résolution, décide la nomination d'une sous-commission pour examiner les divers projets d'impôt sur le revenu.

M. Trouillot demande que l'administration procède à l'établissement d'une statistique des revenus, mais M. Rouvier demande qu'il soit ursis à cette motion jusqu'à ce que la sous-commission ait déposé son rapport.

La proposition Rouvier, tendant à ajourner la proposition Trouillot, est adoptée par 22 voix contre 5.

AU LUXEMBOURG

LE SERVICE DE DEUX ANS. — La Commission sénatoriale de l'armée, réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. de Freycinet, a continué l'examen de la proposition de loi de M. Rolland, relative au service de deux ans.

Elle a examiné spécialement la question de savoir si l'on ne pourrait pas compenser la diminution d'effectif qu'amènerait le service de deux ans, en réduisant, dans de grandes proportions, le nombre des soldats indûment distraits des exercices réguliers et du service actif.

Troubles au Tonkin

Marseille, 5 juin. — Les journaux du Tonkin arrivés hier après-midi par le « Yarra » signalent des troubles qui se sont produits dans la région de Lang-Son et Cao-Bang. L' « Indépendance Tonkinoise » relate les faits de la façon suivante :

« Des bandes de pirates, contre lesquelles opère le maréchal Sou, dans le Quang-Si, refoulées par celui-ci, ont essayé de pénétrer au Tonkin par la partie de notre frontière qui appartient au 2e territoire.

» Dans la nuit du 16 au 17 avril, le petit poste de Lung-Lan, à 30 kilomètres au nord de Bac-Lac, occupé par une trentaine de tirailleurs tonkinois, a été vivement attaqué. La bande a pu mettre le feu à un bâtiment compris dans l'enceinte du poste. La petite garnison, ne pouvant se maintenir à l'intérieur, s'est ouvert un passage à travers l'ennemi pour gagner Dong-Van. Le poste de Lung-Lan a été, le surlendemain, réoccupé par nous. Nos pertes ont été de 5 tués et de 6 blessés, et 3 disparus, tous indigènes. Le sergent français Fradet a reçu plusieurs brûlures. Cette bande est alors rentrée en Chine.

» Dans la nuit du 24 au 25, une autre bande a franchi la frontière à la hauteur de Cao-Bang et a tenté de surprendre le poste de Nuce-Bag, à 16 kilomètres au nord-ouest de Cao-Bang. Cette attaque a été vigoureusement repoussée, avec le concours d'un peloton de la légion.

» Les pirates ont laissé 35 cadavres sur le terrain. Nos pertes ont été de 1 tué, le soldat Favre, d'origine suisse, et 2 blessés.

» Le capitaine Forey, de la légion, a été légèrement blessé.

» La bande s'est rejetée ensuite dans la direction sud-ouest, vers Nguhen-Binh, et, à son passage dans la petite localité de Tapna, on a délogé une dizaine de nos partisans.

» Le colonel Riou, commandant du 2e territoire, concentre des troupes pour la chasser de la région montagneuse qui s'étend du sud-ouest de Cao-Bang, au cas où elle tenterait de s'y établir.

» Des renforts lui ont été envoyés dès le 18 avril. »

LES AFFAIRES DE CHINE

L'échauffourée de Takou

Les obsèques des deux Français

Tien-Tsin, 5 juin. — Le comte de Waldersée et de nombreuses députations de troupes allemandes ont assisté aux funérailles des deux soldats français tués dans l'échauffourée qui a eu lieu sur la route de Takou.

On a pris des mesures rigoureuses pour prévenir de nouvelles collisions entre les troupes des différentes nationalités.

Immense incendie à Pékin

Berlin, 5 juin. — On télégraphie de Pékin, le 4 juin : « Un nouvel et grand incendie s'est déclaré dans la cité interdite. Les Japonais et les Américains ont établi un cordon rigoureux autour de cette partie de la ville. C'est pourquoi on manque jusqu'à présent de détails. On incline déjà à penser que, comme pour le palais de l'impératrice, ce sinistre doit être rattaché au fanatisme et au brigandage. »

Nouvelle levée de Boxers

Londres, 5 juin (source anglaise). — Plusieurs journaux publient une dépêche de Pékin disant que les troubles continuent dans le Tchili où les Boxers sont bien organisés et se dispersent à l'approche des troupes alliées. Li-Hung-Chang est sur le point d'offrir une récompense pour la capture de chaque Boxer.

—×—

La veuve du baron Ketteler

Berlin, 5 juin. — L'empereur a reçu la mère et la veuve du baron de Ketteler, le ministre d'Allemagne assassiné à Pékin. Il a reçu également M. Cordes, interprète de la légation d'Allemagne à Pékin.

BONNE LEÇON

On a souvent dit que le travail le plus sérieux de la Chambre se faisait dans les Commissions. Ce travail obscur trouve cependant peu de fervents parmi les membres de la Commission des pétitions.

Un de ces membres, M. d'Aulan, signale cette nonchalance. Il écrivait, hier, au président de la Chambre :

« J'ai été nommé membre de la 19e Commission des pétitions à la date du 12 mars 1901. Depuis cette époque, j'ai reçu trois convocations à des séances de cette Commission : deux fois, je me suis trouvé seul ; la troisième fois, aujourd'hui même, j'ai eu le plaisir de rencontrer l'honorable M. Albin Rozet. »

Et M. d'Aulan continue :

« A la Chambre, on passera volontiers trois mois à rechercher les voies et moyens les plus pratiques pour arriver à persécuter certaines catégories de Français ; on emploiera ces trois mois de législature à manger du curé et deux longs mois à le digérer ; malgré les plus furieuses passions antireligieuses, on profitera de la moindre fête catholique pour prendre des semaines de congé. »

Mais quand il s'agit de prendre connaissance des pétitions qu'adressent les électeurs à leurs élus, il n'y a plus personne.

20e CONGRÈS D'ÉCONOMIE SOCIALE

L'Électorat politique des Femmes

Paris, 5 juin. — A la séance de ce matin que présidait M. Baleau, correspondant de l'Institut, assisté de M. Béchaux, professeur à l'Institut catholique de Lille et Blondel, professeur à l'Ecole des hautes études commerciales, devant un auditoire d'élite, notre éminent concitoyen, M. Duthoit, a fait une conférence sur l'électorat politique des femmes.

La question de l'électorat politique des femmes qui préoccupe depuis longtemps l'opinion, dans les pays anglo-saxons, n'a pas soulevé jusqu'ici en France les mêmes controverses et les mêmes passions.

La question remarque fort justement M. Duthoit, mérite cependant d'être examinée. Toute extension de la capacité juridique des femmes soit dans l'ordre du droit privé, soit dans l'ordre du droit public, n'est d'ailleurs désirable que dans la mesure où elle peut favoriser une bonne organisation de la famille.

Cette sage réserve faite, le savant conférencier examine la question au point de vue historique.

A l'étranger, plusieurs législations, principalement chez les peuples de race anglo-saxonne ont admis l'électorat politique des femmes. Il faut signaler plusieurs Etats de l'Amérique du Nord et d'Australie.

En Angleterre, la Chambre des communes a voté le principe de cette réforme, mais la Chambre des lords s'y est opposé jusqu'ici.

L'électorat politique ne paraît pas à M. Duthoit, désirable pour la femme mariée qui, observe-t-il, est représentée au scrutin par son mari, surtout si le législateur prend soin comme en Belgique, de donner deux voix à ce dernier.

Mais l'intérêt de la famille exige au contraire, que la veuve ayant postérité légitime, exerce, au nom de ses enfants les droits électoraux qui ont appartenu au père.

Quant aux veuves sans enfant et aux femmes célibataires, il n'y a pas lieu de leur accorder l'électorat politique : l'électorat municipal sauvegardera suffisamment leurs intérêts individuels.

Telles sont les conclusions de la très remarquable étude de M. Duthoit. Autour d'elle s'est engagé une très intéressante discussion à laquelle plusieurs dames, ont pris part, Mme Vincent, notamment, qui a rappelé que les femmes, sous l'ancien régime, jouissaient des droits politiques et prenaient part aux élections des États généraux. « C'est donc, a dit Mme Vincent, une simple restitution de leurs droits abolis par la Révolution, que les femmes réclament aujourd'hui, en sollicitant leur inscription sur les listes électorales ! »

Il n'y a, on le voit, rien de nouveau sous le soleil. Et les idées, celles mêmes qui paraissent le plus hardis, le plus avancés ne sont souvent qu'un retour vers le passé. — Ce passé nos novateurs qualifient volontiers de retardataire.

H. SARRAZANAS.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

Capitulation de Jamestown

Londres, 5 juin. — Le War Office a reçu la dépêche officielle que voici de lord Kitchener :

« Prétoria, 4 juin, midi. — Le matin du 2 juin, Jamestown a capitulé au commando de Kruitzinger. Après quatre heures de combat, la garde municipale et les volontaires de la localité furent débordés avant l'arrivée de nos colonnes lancées à la poursuite du commando.

» Les anglais sont de trois tués et deux blessés. Celles du côté boer seraient plus considérables. Les magasins furent pillés. La garnison a été relâchée.

» J'ai chargé le général French de la conduite des opérations dans la colonie du Cap. » KITCHENER. »

La situation militaire au Cap. — Un résumé officiel. — Les différents commandos et leurs chefs

Capetown, 5 juin. — Voici le résumé officiel de la situation dans la colonie du Cap, communiqué par le gouvernement :

L'ennemi a abandonné les positions qu'il occupait au sud et au sud-ouest de Kenhardt, se portant dans une direction plus au nord. Dans le centre, les Boers, sous les ordres de Kruitzinger, Mybourgh, Touche, Lotter et Van Reenen se déplacent constamment.

Kruitzinger s'est porté vers le sud-est et de là vers l'est, traversant la voie ferrée à Cypher Gate, où il a été rejoint par Mybargh et Lotter ; les forces combinées dont il dispose sont évaluées à sept cents hommes.

Le capitaine Blandy, avec les forces locales de Molteno, est entré en contact avec l'ennemi et a réussi à repousser des forces supérieures en nombre, infligeant aux Boers une perte de six blessés sans éprouver lui-même aucune perte. Lafegan est toujours au sud-ouest de Venterstad. Il a été renforcé par cent hommes, sous les ordres présumés de Snyman, qui avait traversé l'Orange à Bridle-Drift.

L'ennemi est en nombre considérable dans le voisinage de Venterstad. Dans le veldt, qui est le théâtre des opérations actuelles, le temps est très froid.

Une autre colonne de Boers d'environ cent cinquante hommes est dans le voisinage de la gare de Fish-River.

Malan, avec soixante-dix hommes, est encore dans le district de Maraisburg.

Le nombre des prisonniers, sans compter ceux qui sont dans l'Orange et le Transvaal, mais n'y comprenant ceux qui sont retournés dans les camps de réfugiés, est de 18.649.